

Le magazine d'information de la ville de Villemur-sur-Tarn

Villemur

info



dossier

**Les nouveaux visages
au service de Villemur**


p.6

Retrouvez les actualités de la ville de Villemur-sur-Tarn sur le web !

Site internet

 mairie-villemur-sur-tarn.fr

Application iOS / Android

 Villemur-sur-Tarn



Réseaux sociaux

 /mairievillemursurtarn

 @villemur_sur_tarn

Standard mairie

05 61 37 61 20



VILLEMUR INFO n°52

Mai-juin 2026

Directeur de publication :
Serge MOULET

Conception : Service communication

Textes : Laëtitia de GRENIER

Maquette : Marie ROUMÉGOUX

MAIRIE DE VILLEMUR-SUR-TARN

Place Charles Ourgaut

31340 Villemur-sur-Tarn

Tirage : 3700 exemplaires

Dépôt légal : Mai 2026

ISSN : 3096-6701

Impression : GN Impressions, Villematier

Crédits photos et illustrations :

© Mairie de Villemur-sur-Tarn

© Communauté de communes Val'Aïgo

© Jean-Paul Terrance (conseil municipal d'installation)

© Chez Papi et Mami

© Freepik

Les différents logos appartiennent à leurs organisations respectives.

En couverture :

La nouvelle majorité municipale de Villemur, voir p.6-9.



Papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

sommaire

4 Dans le rétro

6 Actualités · Dossier

15 Villemur plus sûre

16 Villemur plus attractive

18 Villemur plus verte

20 Villemur plus vivante

23 Expression municipale

État civil



Nous souhaitons la bienvenue

Assinat ETTAHAMI née le 22/01/2026

Lyam MASSON né le 04/02/2026

Ezékiel ORAIN né le 16/10/2025



Nos sincères pensées aux familles

Auguste PREGNO le 12 février 2026

Marie-Thérèse GINISTY veuve DUCOS le 25/02/2026

Marilyne MORGALET épouse GROULT le 21/03/2026

Marie DELRIEU veuve MOSSO le 31/03/2026





Merci !

C'est une grande fierté pour moi, et pour toute l'équipe qui m'a accompagné sur la liste Ensemble pour Villemur, de pouvoir vous présenter aujourd'hui ce magazine de la ville. Vous y remarquerez des petits changements : ils sont le fruit de notre volonté de mettre encore plus en avant les forces vives de Villemur comme les commerces et les associations. Nous avons symboliquement voulu marquer un tournant et vous démontrer que votre parole a été entendue et que nous commençons à agir.

Tout comme Rome ne s'est pas bâtie en un jour, nous ne changerons pas Villemur en quelques semaines mais je veux vous assurer que, avec toute l'équipe qui m'entoure et les agents municipaux, nous sommes au travail. Avec sérieux, avec dynamisme, transparence et envie, nous nous penchons sur des dossiers complexes qui réclament toute notre attention et nous vous assurons de notre volonté d'avancer, au service des Villemuriens. Nous mettrons également en place des permanences au plus près de chez vous, comme nous nous y sommes engagés. Vous découvrirez tous les nouveaux visages impliqués dans cette mandature dans votre magazine.

Enfin, l'été arrive et, avec lui, de nombreux rendez-vous que nous avons souhaité pérenniser dans un premier temps car ils nous rassemblent et font de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Nous attendons avec impatience de pouvoir vous y croiser !



Serge MOULET

MAIRE DE VILLEMUR-SUR-TARN



08/03/2026

Une Journée internationale des droits des femmes placée sous le signe du bien-être

Plus d'une trentaine de femmes, de toutes générations, étaient réunies le dimanche 8 mars dernier pour la **journée internationale des droits des femmes** dans la salle Bernadou, pour profiter d'une après-midi placée sous le signe du **bien-être**. **Physique**, d'abord, avec des prestations de professionnelles villemuriennes de la beauté et du **soin** (massages et madérothérapie), mais aussi **mental** avec des séances de **sophrologie** et des séances de sophrologie, d'art floral et d'art-thérapie. **Merci** à toutes les prestataires et commerçantes qui ont participé et permis à cette après-midi d'être un **havre de douceur** pour les habitantes.



Un conseil municipal d'installation animé et chaleureux !

Dimanche 22 mars dernier, le **conseil municipal d'installation** a officiellement désigné **Serge Moulet**, tête de liste de la liste Ensemble pour Villemur, comme étant le **nouveau Maire de Villemur-sur-Tarn**. Devant un public venu particulièrement nombreux, il a été élu Maire par le conseil municipal à la majorité des voix. Puis, les adjoints ont également été élus, à la majorité : **retrouvez le trombinoscope des élus et leurs délégations en pages 8 et 9 de ce magazine**. Serge Moulet a également procédé à la lecture de la charte de l' élu local avant de prononcer un **discours** rassembleur, apaisé et tourné vers l'**avenir** pour Villemur. Il a souhaité rappeler les **valeurs** qui animent son **mandat** et a souligné l'importance qu'il accordait au maintien d'un climat d'écoute pour tous les Villemuriens, tout en faisant preuve de probité et d'exemplarité dans l'exercice de ses fonctions. Serge Moulet a également souhaité tendre la main à tous ceux qui avaient fait un autre choix lors de l'élection du 15 mars dernier, les assurant de sa détermination à les convaincre de sa volonté d'exercer son mandat **dans l'intérêt de Villemur**.



22/03/2026





10/03/2026

Bien VIEILLIR
à Villemur

Bien vieillir à Villemur : un enjeu important pour les seniors

Le 10 mars, la salle des fêtes de Magnanac a accueilli la première étape du cycle **Bien vieillir à Villemur**, organisé en partenariat avec le CCAS, l'organisme de retraite Agirc-Arrco et l'association M2P Prévention. Le docteur Alix Delage a notamment donné une **conférence** sur la **santé des seniors** et les signes du vieillissement, insistant particulièrement sur l'importance de la **santé mentale** dans l'équilibre du quotidien. Pour aller plus loin, des **ateliers hebdomadaires** autour du **sommeil** et de la **mémoire** sont également à **venir** avec l'association M2P Prévention. **Il reste des places, n'hésitez pas à appeler le 06 87 32 13 33 pour vous y inscrire.**

Les quatre saisons représentées au Carnaval

Le **carnaval de Villemur**, organisé le vendredi 20 mars dernier par l'**Espace Jeunes** en partenariat avec la Mairie, a réuni de nombreuses familles villemuriennes venues profiter du **spectacle**. La déambulation du **cortège** a amené les festivités en cœur de ville au son de la banda des **Soupaeros**. Les festivités ont été ponctuées des démonstrations des **majorettes des Étoiles villemuriennes** qui ont animé la manifestation avec talent. La fête s'est terminée sous la Halle Brusson, avec un très beau **feu d'artifice** mis en musique en live par le groupe **Kover**.



27/03-19/04/2026



20/03/2026



Le Cartable ou la rue : une exposition interactive et bouleversante

Du 27 mars au 19 avril, l'**exposition** de l'association Enfants du Mékong, située aux **Bains-douches**, a fait la part belle à l'émotion et présentait plus de vingt **portraits d'enfants** dont le quotidien est partagé entre le **travail** et l'**école**. Fruit de la collaboration entre le **journaliste** Antoine Besson et le **photographe** Christophe Keip, cette exposition a accueilli de nombreux visiteurs, dont plusieurs classes pour une plongée dans la vie des **enfants d'Asie du sud-est**.

Les nouveaux visages au service de Villemur

Les nouveaux élus de Villemur ont pris leurs fonctions lors du conseil d'installation du Conseil Municipal qui a eu lieu le dimanche 22 mars dernier. Serge Moulet y a été élu Maire de Villemur. Dans ce dossier, découvrez la liste des adjoints et des conseillers municipaux qui seront au service des Villemuriens sur cette mandature.

À la rencontre de Serge Moulet, nouveau Maire de Villemur

Ancien cadre de l'entreprise Orange et lieutenant retraité des pompiers, Serge Moulet a choisi d'endosser une nouvelle écharpe : celle de Maire de Villemur.

« **Ma déclaration de candidature pour la Mairie** est le fruit d'une réflexion de plusieurs années, d'un travail de fond avec **l'équipe municipale** et notamment Caroline Villa, avec qui nous étions dans l'opposition sous la mandature précédente. »

Le **travail**, le **terrain** et **l'écoute** sont les valeurs fondatrices qui ont guidé son parcours de Serge Moulet jusqu'ici et qui ont également permis de structurer sa campagne.

de servir les autres, un leitmotiv qui se retrouve à la fois dans sa carrière de pompier ou encore dans ses nombreuses expériences associatives.

« Je me suis investi avec les parents d'élèves, le foot, le rugby, aux Bons vivants villemuriens ou encore au comité de jumelage : mon choix de me lancer dans les élections municipales, c'est la continuité logique de mon parcours que je souhaite mettre **au service des autres**. »



qu'il y aurait des surprises et surtout beaucoup de travail mais j'ai une **confiance** totale en mon équipe. Chaque personne a été choisie pour ses **compétences** et nous travaillons ensemble, au service de **l'intérêt des usagers et de Villemur**. Il est évident que tout ne pourra pas se faire en un jour et j'en appelle à la **patience** des Villemuriens : nous porterons les **projets** pour lesquels ils nous ont fait confiance, le plus vite et le **mieux possible**. Nous sommes mobilisés, au travail, conscients des dossiers, des échéances à venir, des opportunités qu'il ne faudra pas manquer. Nous sommes **à leur disposition**, dans une Mairie ouverte, transparente et soucieuse du bien et du denier public. »

« **Nous travaillons en équipe, au service de l'intérêt des usagers et de Villemur [...] dans une Mairie ouverte, transparente et soucieuse du bien et du denier public.** »

« Vous me verrez davantage **sur le terrain** que derrière un bureau avec l'écharpe. Je ne suis pas un homme politique, je ne vise pas d'autres mandats. Je veux me consacrer à **notre ville**, aller à la **rencontre des habitants, créer du lien** et être ancré dans le quotidien, dans les préoccupations concrètes des habitants. »

Son **engagement** pour Villemur, il le puise d'abord dans la volonté

Serge Moulet ne s'en cache pas, il y a de nombreux **défis à relever** sur cette mandature.

« Je pense que les Villemuriens ont été abandonnés, nous reprenons en main une collectivité et il nous faut débroussailler et tirer au clair de **nombreux dossiers**. Mais, avec l'ensemble de la majorité municipale, nous savions à quoi nous attendre lorsque nous nous sommes engagés. Nous savions



Villemur... demain !

Rentrée dans la future école et attractivité économique : les projets pour Villemur

À court, moyen et long terme, le Maire et l'équipe municipale comptent mener des projets structurants pour la ville.

L'avenir de Villemur passe par le développement et la valorisation de son patrimoine : ce constat est un axe fort de la nouvelle mandature. Dans ce contexte, les projets du mandat prennent place dans des temporalités différentes.



Le projet à court terme : la nouvelle école

C'est le projet de la future école route des Fallières qui constitue la priorité n°1 de l'équipe municipale. Le bien-être et la sécurité des enfants ainsi que la sérénité des familles sont les axes de travail principaux de ces prochains mois.



Travailler à la valorisation du patrimoine : un projet ambitieux à moyen terme

Accompagner et poursuivre le travail de recherches et d'inventaire du patrimoine historique en lien avec les partenaires institutionnels constituent les enjeux du mandat à moyen terme, notamment dans l'objectif d'inscrire un certain nombre de sites villemuriens aux Monuments historiques. Les financements découlant de ces reconnaissances nous permettront à terme de rénover et conserver notre patrimoine exceptionnel.



Attractivité économique et touristique : entre innovation et préservation pour un 3^e axe dynamique

En articulation avec le projet porté par la Communauté de communes, la nouvelle équipe majoritaire a pour ambition de faire évoluer Villemur, dont le positionnement stratégique, au cœur du triangle Toulouse, Albi, Montauban permet un véritable travail d'attractivité, tant économique que touristique.

À votre écoute

Permanences des Maires de quartier : c'est parti !

Ramener la démocratie de proximité au plus près de chez vous : c'est l'objectif des permanences des Maires de quartier, qui débuteront dès la fin du mois de juin dans les différents hameaux de Villemur. Ces rendez-vous de proximité permettront à tous ceux qui le souhaitent de porter des sujets concernant la vie de la ville à la connaissance des élus. Votre participation est essentielle à la construction du Villemur de demain : n'hésitez pas à venir rencontrer vos élus !

Les infos



Les permanences de quartiers auront lieu régulièrement, dès fin juin. Dans l'intervalle, vous pouvez contacter les élus via le site internet ou l'application.

Nouveaux élus : présentations et délégations

Adjoints et conseillers municipaux ont été élus et officiellement installés dans leurs fonctions lors du Conseil municipal du 22 mars dernier.

Ils sont les nouveaux interlocuteurs privilégiés et les visages que vous retrouverez en Conseil municipal, dans les rendez-vous de proximité au cœur des quartiers ou encore sur le terrain : découvrez les **nouveaux adjoints** et **conseillers municipaux** de Villemur. Vous pouvez les contacter, en fonction de la thématique de leur **délégation** : pour leur écrire, consultez l'application ou le site internet de la Mairie.

Le saviez-vous ?



Le **conseil municipal**, élu au suffrage universel, représente les habitants. Il vote des **décisions d'intérêt local**, comme la gestion du budget, des services publics municipaux, des travaux, du patrimoine communal, du développement économique...

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le Maire, est communiqué avant le début de la séance. Ces réunions sont **ouvertes au public**, sauf cas exceptionnel.



L'équipe municipale lors du conseil municipal d'installation le 22 mars 2026



Caroline Villa

1^{re} adjointe

Finances · Ressources humaines · Administration générale · État civil · Transcription des actes



Quentin Duros

2^e adjoint

Sécurité publique



Jade Malafosse

7^e adjointe

Communication
Activités économiques



Jacques Aso

8^e adjoint

Action sociale



Eric Espanol

Conseiller délégué

Utilisation des équipements sportifs



Brigitte Berto

Conseillère déléguée

Actions pour les seniors
Accueil des primo-arrivants



Océane Hillairet

Conseillère déléguée

Gestion des marchés publics



Guillaume Turroques

Conseiller délégué

Développement durable



Sabrina Romero
3^e adjointe
Affaires scolaires



Pierre Crésut
4^e adjoint
Urbanisme
Affaires culturelles



Nathalie Gilard
5^e adjointe
Travaux · Suivi des
commissions de sécurité



Jean-Louis Latugaye
6^e adjoint
Relations avec les
associations communales



Laure Picard
Conseillère déléguée
Marchés de plein vent
Commerçants ambulants
Développement agricole



Christophe Mazzoleni
Conseiller délégué
Maintenance et entretien
des bâtiments communaux
Environnement



Audrey Ramond
Conseillère déléguée
Festivités



Mickaël Moulon
Conseiller délégué
Réfèrent des
associations sportives
de la commune



Céline Cammas-Soulié
Conseillère déléguée
Jeunesse



Frédéric Buralat
Conseiller délégué
Formation des agents
municipaux



Sonia Gomez
Conseillère déléguée
Recherche de subventions
auprès des partenaires
institutionnels



Hervé Bénech
Conseiller délégué
Relations avec les
associations sur
l'éducation et la jeunesse



Chloé Placier
Conseillère déléguée
Développement
commercial et
commerces éphémères



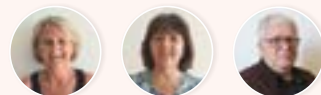
Michel Not
Conseiller délégué
Protocole cérémonies
régaliennes



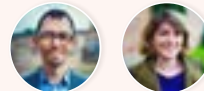
Nathalie Blatché
Conseillère déléguée
Propreté de la ville et
des écarts · Villes et
villages fleuris

Les conseillers municipaux d'opposition

**Pour la liste
Villemur 2026-2033 :**
Florence Deltort,
Christine Pommereul,
Daniel Régis.



**Pour la Liste
Agir pour Villemur :**
Olivier de Benedictis,
Louise Michard.



Intercommunalité



Une Présidente à la tête de la Communauté de communes Val'Aigo

Le 9 avril dernier, Caroline Villa, première adjointe au Maire de Villemur-sur-Tarn, a été élue Présidente de la Communauté de communes Val'Aigo.

La **volonté affichée** de Caroline Villa de redonner la parole à toutes les communes au sein de l'**intercommunalité**, pour travailler dans une dynamique respectueuse de tous, a porté le nombre de vice-présidents à huit, **représentant ainsi toutes les communes** de la CCVA.



Caroline Villa a été élue Présidente de la Communauté de Communes lors du Conseil communautaire du jeudi 9 avril 2026

Les élus communautaires



Thierry Astruc
1^{er} vice-président
Environnement
Mobilités douces



Cédric Maurel
2^e vice-président
Aménagement
de l'espace · Urbanisme



Sonia Blanchard
3^e vice-présidente
Tourisme · Communication
Animation du territoire



Jean-Michel Jilibert
4^e vice-président
Finances



Nathalie Raynaud
5^e vice-présidente
Social · Insertion · Emploi ·
Médiation numérique...



Jean-Luc Negro
6^e vice-président
Enfance · Jeunesse



Didier Roux
7^e vice-président
Voirie · Espaces verts



Gilles Joviado
8^e vice-président
Développement territorial
et économique

FÊTE de la MUSIQUE



Fête de la musique 📅 21/06/2026

Villemur ouvre la musique à tous le 21 juin !

En 2026, Villemur renoue avec les racines de la fête de la musique : un temps festif et populaire où amateurs et professionnels font vivre leur art ensemble pour le plus grand plaisir des spectateurs.

À partir de 18h30, dimanche 21 juin, les rues du centre-ville de Villemur s'animent et vous proposent de découvrir **groupes** et **chanteurs** professionnels pour une **soirée festive** et riche de sa diversité culturelle. **Nouveauté cette année** : une scène ouverte proposée en partenariat avec le CEMAF pour que chacun puisse faire découvrir sa musique. Retrouvez tous les groupes et musiciens de la place Mandela jusqu'à la rue Saint-Jean, en passant par quelques surprises !

N'hésitez pas à **consulter le site internet** et l'application de la ville pour toutes les précisions sur les lieux et horaires des prestations.

**SCÈNE
OUVERTE**

C'est la nouveauté de 2026 : vous êtes chanteur, musicien, vous pratiquez le beatbox ou toute autre discipline musicale ?

Profitez des instruments prêtés par le CEMAF et faites entendre vos voix ! Seul ou à plusieurs : **n'hésitez pas à vous inscrire** en amont à la Mairie ou le jour J (passage dans l'ordre des inscriptions ou en fonction des places disponibles pendant les sessions).

Matériel prêté sur place : micro, piano, batterie, amplis de guitare et amplis de basse. Pour tous les autres instruments, **merci d'amener votre matériel** personnel.

ARTISTES À L'AFFICHE



Centre d'Enseignement Musical Alisson F. (CEMAF) et les ateliers de Dhelia
Du bon son et de la bonne ambiance



École de musique de Villemur
Les élèves vous démontrent leurs talents et apprentissages musicaux



Marie Pichoustre
Chanteuse, ancienne participante de The Voice dans l'équipe Florent Pagny



Mad
Un orchestre au répertoire varié et entraînant



Brick a Drac
Une plongée dans un univers folk rock médiéval festif



Otcho
Un groupe explosif de chanson française festive



La Médiathèque Léon Eeckhoutte vous propose un atelier musical pour les enfants de 12 mois à 5 ans le jour de la Fête de la Musique ! Animé par Ô fil des émotions.

Gratuit, sur inscription, de 10h30 à 11h30.



Fête du Tarn 📅 12-13-14/07/2026



Fête du Tarn : entre tradition et nouveautés

Du 12 au 14 juillet, la Fête du Tarn revient sur les berges de la rive droite. En combinant les rendez-vous traditionnels et quelques nouveautés, cette fête permet à tous les Villemuriens de se retrouver pour un temps fort de partage.

On les attend chaque année : le grand **feu d'artifice** traditionnel et le **repas républicain** se tiendront pendant la soirée du lundi 13 juillet (retrouvez ci-dessous le bulletin à découper pour réserver votre place pour le repas républicain). La soirée sera ponctuée de deux **concerts** : un pendant le repas avec des reprises de chansons françaises traditionnelles et l'autre après le feu d'artifice. La veille, le dimanche 12, les berges

accueilleront également une **soirée musicale vintage** et des foodtrucks locaux. À noter que ce jour-là, le marché du dimanche matin sera également animé en musique. Enfin, le mardi 14 juillet, rendez-vous pour le bien connu **concours de pêche** avec l'association APPMA dès 7h du matin. **Jeux en bois** géants et **apéritif convivial** offert par la Mairie viendront compléter ce week-end festif.



Les Jeudis de l'été 2026

Les Jeudis de l'été, votre rendez-vous guinguette et détente au bord du Tarn revient cette année avec une formule toujours aussi efficace : **concerts** et **restauration** sur place avec les commerçants et restaurateurs locaux. Plusieurs nouveautés sont en préparation pour vous satisfaire toujours plus. **Programme à venir.**

📅 Du 2 juillet au 27 août

Tout le programme sera à retrouver sur le site et l'application de la Mairie !

Fête du Tarn
du
VILLEMUR

Bulletin d'inscription pour le repas de la Fête du Tarn - Lundi 13 juillet 2026

Bulletin à retourner avant le 19/06 à la Mairie, accompagné des **justificatifs suivants** :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les adultes villemuriens

NOM ET PRÉNOM : _____ E-MAIL : _____

ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____

NOMBRE DE CONVIVES Adultes Villemuriens (22 €) : _____ Extérieurs (27 €) : _____

Enfants de moins de 10 ans (gratuit) : _____

DATE ET SIGNATURE : _____

Je suis informé(e) que mon inscription pourra être annulée selon la limitation du nombre de participants.

Éclairage public

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE
SDEHG

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

Éclairage communal : déclarez une panne en direct

Le Syndicat Départemental d'énergie de la Haute-Garonne vous propose une application pour signaler les dysfonctionnements des éclairages publics.

Le saviez-vous ? Ce n'est pas la commune de Villemur qui a en charge la maintenance technique de son **éclairage public**, mais bien le SDEHG, qui assure une mission de service public local de proximité. Si vous constatez un dysfonctionnement d'un appareil ou d'une ampoule, n'hésitez pas à le **signaler directement** via l'**application SDEHG Éclairage public** (téléchargeable en scannant les QR codes ci-contre) pour envoyer le signalement de la panne. Ce service ultra-connecté permet au SDEHG de mandater une entreprise conventionnée pour **assurer les réparations**, depuis le changement des LED jusqu'à la **rénovation** des candélabres eux-mêmes. En 2025, 116 **réparations** classiques et huit interventions lourdes ont été effectuées sur Villemur-sur-Tarn pour maintenir au maximum le **bon fonctionnement** de l'éclairage public.

Emploi Place du Taf : le rendez-vous emploi en Val'Aïgo

Fort de son succès en 2024, le salon Place du TAF, organisé par la Région et France Travail en partenariat avec Val'Aïgo et la Mairie de Villemur, revient pour une 2^e édition.

À la recherche d'un emploi, d'une **reconversion**, d'une **formation** ou envie d'**entreprendre** ? Place du TAF est fait pour vous. Mardi 30 juin, rendez-vous dans le parc du Château de Bernadou pour rencontrer professionnels de l'emploi et de la formation, et entreprises du secteur qui recrutent. Des **entretiens d'embauche** vous seront proposés sur place ou encore des ateliers de **coaching**, d'**accompagnement** ou de conseil. Ce rendez-vous, organisé par la Région Occitanie, en partenariat avec France Travail, la Maison France Services, le Service emploi de la Communauté de communes Val'Aïgo et soutenu par la Mairie de Villemur, a pour objectif de proposer un accès centralisé à toutes les informations en matière de **formation** et d'**activité professionnelle**.



Infos pratiques

Mardi 30 juin, 13h-17h

Parc du château de Bernadou

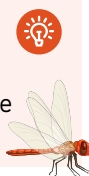
Entrée gratuite



Layrac 📅 **23/05/2026**

Infos pratiques

Samedi 23 mai 2026 ·
10h-14h · Lacs de Valette
Animations gratuites.



Fête de la nature : des nouveautés en 2026

Plongez au contact de la nature et de ses merveilles avec la Fête de la Nature qui revient en 2026 aux lacs de Valette à Layrac.

C'est un moment toujours privilégié pour mieux comprendre la **nature** et la **vie** qui nous entoure. Se déroulant sur l'espace naturel sensible des **lacs de Valette** à Layrac-sur-Tarn, la Fête de la Nature vous propose des **balades** commentées par des professionnels pour découvrir les **insectes** et les oiseaux mais aussi une initiation aux prises de vues avec caméra pour devenir vidéaste animalier. D'autres ateliers sont également prévus, notamment de découverte culinaire. Plus d'infos sur le site de la Mairie et de Val'Aïgo.



Nouvelle école

La future école route des Fallières : une priorité pour la municipalité

Alors que la fin de l'année scolaire approche à grands pas, la Mairie met les bouchées doubles pour pouvoir offrir la meilleure rentrée scolaire possible à vos enfants.

Finitions, matériel, voirie et carte scolaire : les enjeux de ces prochaines semaines sont cruciaux pour garantir **les meilleures conditions** à tous les enfants et à leurs parents pour la rentrée. Dans ce cadre, les agents et les élus de la Mairie de Villemur mettent tout en œuvre pour apporter un maximum de **solutions** à des situations de chantier parfois complexes, notamment d'un point de vue **technique**. Cela fait peser d'importantes conséquences sur la commune.

« **Nous répondons présents** pour assurer et assumer la rentrée la plus sereine possible : la future école, c'est notre **priorité** actuellement. Cependant, nous reprenons le dossier, découvrons les chantiers et ce qu'il reste à mener. Certains points de ce chantier n'ont pas été pensés ni budgétés lors de la création du projet. Nous



priorisons et adaptons nos actions en fonction de ce qu'il reste à faire et de l'inflexibilité du calendrier », explique Nathalie Gilard, adjointe au Maire en charge des travaux.

Scannez le QR code ou rendez-vous sur le site de la Mairie pour (re)voir la **visite en vidéo** de la nouvelle école !



Une température régulée tout au long de l'année pour un environnement de travail optimisé

Après les fortes chaleurs de 2025 qui avaient contraint les écoles à fermer, la Mairie travaille à des pistes d'amélioration permettant le maintien d'une scolarisation classique, avec des postures adaptées aux **conditions climatiques**. Ainsi, l'accent a été mis sur la **prévention** cette année avec une aération des écoles tôt le matin au moment du ménage, puis une fermeture des fenêtres dès les premières chaleurs. Les enseignants adapteront également leurs temps de cours en fonction des moments les plus chauds. Un repli vers les salles climatisées de l'école Michelet permettra aux élèves de se **rafraîchir** régulièrement. Par ailleurs, **la Mairie a investi** dans des brasseurs d'air et des brumisateurs pour permettre le maintien des cours au maximum malgré des températures élevées. À Anatole France, pour ce dernier été dans les locaux actuels, des brasseurs d'air ont été mis à disposition en plus des deux préfabriqués **climatisés**.



Villemur plus sûre

Locations, emménagements : ce que vous devez savoir

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le centre-ville de Villemur est concerné par le dispositif du permis de louer. Tous les propriétaires d'un bien à louer en centre-ville doivent ainsi disposer d'une autorisation délivrée par la Mairie.

Le permis de louer est un **dispositif national** issu de la loi Alur de 2014 et conforté par la loi Elan de 2018. Il a pour objectif principal de lutter contre l'habitat indigne et de **protéger les droits** des locataires. Concrètement, à Villemur, si vous êtes **propriétaire** d'un logement à louer dans le centre-ville, quelle que soit la taille du logement, vous devez déposer un dossier de demande de

mise en location en Mairie auprès du **service urbanisme**. Une visite a lieu ensuite dans le logement pour **évaluer le bien** selon la grille de critères nationale. Le service urbanisme délivre par la suite une **autorisation de louer** ou une **liste de travaux** à réaliser avant de pouvoir mettre le bien en location. Pour les **locataires**, vous avez la possibilité de **demande à voir** cette autorisation de location en cas de doute sur l'état du bien que vous souhaitez louer.

Notez que des **aides financières nationales** et **locales** existent pour accompagner les propriétaires dans la **rénovation** de leurs logements vétustes. N'hésitez pas à contacter les **architectes gratuits** mandatés par la Mairie dans le cadre de l'OPAH-RU : ils sont là pour vous aider !



Vivre ensemble

Quelques rappels pour bien vivre cet été

Élagage, tonte ou encore musique : avec l'arrivée de l'été, le temps et les jours qui rallongent donnent envie de vivre dehors... avec quelques règles à respecter.

Afin que tous puissent **profiter des extérieurs** dans le respect de chacun, nous vous rappelons que les **horaires** de tonte sont limités en soirée et le week-end (*voir ci-contre*). De la même manière, le volume du bruit et la musique doit être limité à partir de 22h. Enfin, si des lignes téléphoniques passent sur ou à proximité de votre terrain, nous vous rappelons que **l'entretien de la végétation** et éventuellement l'élagage vous incombe en tant que propriétaire afin d'éviter les risques de chute et/ou de coupures.



Urbanisme



Service urbanisme



Pour le **permis de louer** :
dev.local@mairie-villemur-sur-tarn.fr

Horaires autorisés



Lundi-Vendredi :
8h30-12h / 14h30-19h30
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et férié :
10h-12h / 16h-18h

Villemur plus attractive



Économie locale

Découvrez les nouveaux commerçants de Villemur !

La mairie de Villemur-sur-Tarn s'engage au quotidien pour améliorer l'attractivité commerciale du centre-ville et des zones d'activités situées dans les hameaux. Afin de favoriser l'implantation de nouveaux commerces, elle octroie des aides financières pour le paiement des loyers sur la première année d'exploitation ou encore soutient des projets de modernisation ou de mise en accessibilité des locaux commerciaux. Ces aides sont amenées à évoluer pour la création de commerces pérennes, qualitatifs et valorisant notre territoire !



Bake & Break

Boulangerie pâtisserie artisanale

Avec une grande boutique située à Pechnauquié et un espace plus intimiste et cosy en centre-ville, rue Saint-Jean, qui fera office de salon de thé, saladerie, sandwicherie et point de dépôt de pain, l'enseigne Bake & Break s'installe à Villemur courant mai.

« Nous avons vraiment eu un coup de cœur pour la ville : elle correspond parfaitement à ce que nous voulons pour notre cadre de vie », explique Christophe Niel, qui, avec Stéphane Chassin, s'est lancé dans cette aventure. « Nous avons à cœur de nous intégrer dans la vie locale en proposant des produits de qualité à des prix raisonnables pour toucher tous les publics. Dans notre espace salon de thé, nous espérons vraiment créer un endroit confortable, de détente. Nous mettrons à disposition des jeux de société et proposerons aux associations et clubs qui le souhaitent d'organiser des temps de rencontres thématiques sur la broderie, la couture ou ce genre de choses pour nous ancrer dans la vie de la ville ».



Infos pratiques



12 rue St Jean / 1 av. Michel Rocard
31340 Villemur-sur-Tarn

🕒 St Jean | Mar.-sam. : 7h30-19h30
Dim. : 7h30-13h30
Pechnauquié | Lun.-dim. : 6h-19h30



Chez Papi et Mami

Restaurant traiteur réunionnais

En entrant chez Papi et Mami, soyez prêts à voyager ! Odeurs, couleurs, musique, saveurs : tout est fait pour créer une petite parenthèse réunionnaise en plein cœur de Villemur. Installée depuis quelques semaines, l'entreprise, dans laquelle la famille tient une place prépondérante, propose des plats traiteurs réunionnais à emporter du mardi au dimanche et met du soleil et de la bonne humeur dans vos assiettes et votre journée. Avec des plats préparés chaque jour et/ou cuits directement devant vos yeux, Chez Papi et Mami renouvelle constamment son offre culinaire. Retrouvez leurs menus chaque jour sur leur page Facebook et leur vidéo de présentation sur nos réseaux sociaux !

Infos pratiques



3 rue de la République, 31340 Villemur-sur-Tarn

🕒 Mar.-dim. : 11h-14h30/17h-20h







Rive.

Institut de beauté

Après plus de dix ans dans le monde du commerce, c'est pour retrouver la **proximité** avec ses clients que Fanny Cantounat a fait le choix de revenir à son premier amour : l'**esthétique**. **Madérothérapie**, techniques de **rehaussement de sourcils**, de **browlifting** (uniformisation de la densité des poils et structuration de la ligne de sourcils) ou encore de teinture pour **sublimier le regard**, les **prestations** proposées au sein de l'institut Rive sauront vous séduire par leur **caractère innovant**. Cocooning, expérience à la fois personnalisée et **apaisante**, vous attendent dans cet espace pensé pour votre **bien-être** et votre confort. Vous pouvez prendre **rendez-vous** en appelant directement l'institut ou bien en ligne via la plateforme Planity.

Infos pratiques

14 rue St Jean
31340 Villemur-sur-Tarn

  Lun.-ven. : 9h-18h



Anniversaire : Ô comptoir des passions fête ses 25 ans !

Le **magasin emblématique** rouvre les portes de son ancien local rue Saint-Jean les dimanches 7 et 14 juin, de 9h à 14h pour faire revivre les rendez-vous conviviaux tant appréciés des Villemuriens à l'époque !



Déménagement : Nomadique Concept Store s'agrandit et emménage rue des Stradélis

Bienvenue dans la nouvelle boutique de Nomadique au 4 rue des Stradélis ! Vous y retrouverez tous les indispensables de la boutique ainsi qu'un « café poussette », un espace pensé pour les jeunes familles.

Enseignes ou rénovation : des aides financières sont possibles

En complément de l'**aide financière** à l'installation des commerces qui prend en charge une partie des loyers la première année, la Mairie propose également des aides financières pour **aider les commerces** à entreprendre des **travaux de rénovation**, de mise en accessibilité ou de création d'**enseignes**. Objectif prochainement : valoriser des aides ciblées pour travailler sur l'harmonisation des enseignes.

ILS ONT ÉTÉ AIDÉS





Cocktail bien-être

Massages, coaching, nutrition

Infos pratiques

45 rue de la République
31340 Villemur-sur-Tarn

  Mer. et sam. : 10h-12h
Jeu. : 9h30-12h / 15h30-18h
Ven. : 9h30-12h / 15h30-17h





Anémone & Coquelicot

Fleuriste éthique, locale et de saison

Infos pratiques

7 place Charles Ourgaut
31340 Villemur-sur-Tarn

  Mar. : 16h-19h
Mer.- sam. : 10h-12h30/16h-19h
Dim. : 9h30-12h30

Villemur plus verte

Gestion des déchets

Le mode de calcul de votre facture déchets évolue : découvrez comment !

Dès 2027, votre *taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)* évolue en *taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)*.
Un nouveau calcul plus juste, basé en partie sur l'utilisation du service de collecte.

À partir du 4 mai prochain, une enquête personnalisée va être déployée sur toute la Communauté de communes Val'Aïgo. État des bacs, volume et dispositifs de tri : cette **enquête** va permettre au **service environnement** de la CCVA ainsi qu'au prestataire qui assure la collecte de récupérer des données fiables concernant vos déchets pour le passage prochain au système de la TEOMi.

Ce système **n'est pas une taxe supplémentaire**, c'est une **évolution** du mode de facturation qui ne vous impactera réellement qu'en 2029 (*voir chronologie ci-contre*).



CHRONOLOGIE

2026

Vous payez votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères classique.

2027

Vous recevez une facturation test en milieu d'année et votre facture à la fin de l'année correspond à vos dépenses de l'année 2026.

2028

La TEOMi est mise en place de manière effective mais votre facture est encore une facture sous l'ancienne mouture (TEOM) car elle prend en compte le mode de calcul de 2027.

2029

La TEOMi est pérennisée et vous recevez votre première facture sous ce nouveau régime avec une part fixe et une part variable.

► Pourquoi passer à la TEOMi ?

Au vu du contexte économique national, le passage à un nouveau mode de calcul de la facture déchets était **une nécessité**. En effet, il faut savoir que la taxe globale sur les activités polluantes a énormément augmenté ces dernières années et contribue à faire grimper votre facture des ordures ménagères. **Pour maîtriser cette hausse**, la Communauté de communes Val'Aïgo a fait le choix de passer à la TEOMi.

► C'est quoi la TEOMi ?

La TEOMi, ou **taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative**, vise à diminuer votre production d'ordures ménagères et se compose de deux parties.

Une part fixe

Elle ne change pas. Elle est calculée selon l'endroit où vous vivez et la surface de votre logement. Elle ne dépend pas de votre mode de consommation.

Une part variable

C'est sur cette partie-là que vous pouvez agir en triant vos déchets, pour diminuer le nombre de fois où vous sortirez votre poubelle marron.

Infos pratiques

Une question sur la TEOMi ?
Foire aux questions sur :
valaigo.com/mes-services/environnement-dechets

✉ contact-teomi@valaigo.fr

☎ 05 82 95 55 38





► La TEOMi, comment ça marche ?

Le système de la TEOMi distingue les habitants ayant un **bac des ordures ménagères individuel (cas n°1)** et ceux qui utilisent des points d'apports **collectifs de déchets (cas n°2)**.

Dans le **cas n°1**, à la suite de votre réponse au formulaire d'enquête, un agent mandaté par la Communauté de communes vous proposera un rendez-vous pour vérifier l'état de vos bacs et y **mettre une puce**. Cette puce sera lue par le camion du prestataire de collecte **chaque fois que vous sortirez votre poubelle marron**. Pour agir sur la **part variable** de votre facture, et ainsi en maîtriser le coût, l'objectif est donc de **sortir** votre poubelle marron **le moins souvent possible**, notamment en choisissant de **trier** et de **composter davantage** pour qu'il reste de moins en moins de déchets dans votre poubelle.

Dans le **cas n°2**, à la suite du formulaire à remplir dans le cadre de l'enquête, vous obtiendrez un **badge personnel** qui vous permettra d'**ouvrir les futures colonnes à déchets**. Celles-ci seront progressivement installées **en centre-ville** en 2026 pour permettre la mise en place de la TEOMi, **en remplacement des actuels bacs collectifs**. **À chaque fois que vous y déposerez un sac**, le dépôt sera **comptabilisé** sur votre facture.



► Et si je suis locataire ou propriétaire dans une copropriété ?

Votre interlocuteur principal est votre **syndic de copropriété**. En fonction de la décision prise par l'assemblée des propriétaires, soit des **colonnes à déchets** seront installées (voir **cas n°2**), soit vous garderez des **bacs collectifs classiques** et la part variable de votre facture sera calculée en fonction de la levée des bacs par résidence, divisée par le nombre de **copropriétaires**. N'hésitez pas à **contacter votre syndic** pour en savoir plus sur votre situation personnelle.

Petite astuce TEOMi pour les colonnes à déchets du centre-ville



Pensez à utiliser plutôt des sacs de 50 L : mieux vaut déposer une fois un sac de 50 L que deux fois deux sacs de 30 L car, dans ce cas-là, le dépôt compte deux fois sur votre facture !





Expo 📅 Du 25/04 au 17/05

Éclats de Murs : l'expo pop art qui déménage

Aventure humaine et amicale, l'exposition « Éclats de Murs » casse les codes et revisite le Pop Art, jusqu'au 17 mai à la Tour de Défense.

Si vous n'avez pas encore été voir l'exposition **Éclats de Mur**, c'est le moment d'aller y faire un tour ! Les artistes **Pierre Valverde** et **Jean-Louis Levy** vous entraînent dans un tourbillon de couleurs, d'icônes de la **pop culture** revisitées à travers plusieurs techniques de peintures et de collages pour une exposition vivante et vibrante. Chez les deux artistes, on retrouve cette passion pour le travail de la **matière**, des couleurs et des **textures** qui s'expriment librement, s'affranchissant des codes classiques pour parler du **plaisir de créer**. Amis de longue date, Pierre Valverde et Jean-Louis Levy se répondent dans leurs œuvres comme dans la vie : avec **sincérité et authenticité** pour une aventure artistique et humaine.

📅 Depuis le 25 avril et jusqu'au 17 mai, mercredi et jeudi de 14h30 à 19h, et vendredi, samedi et dimanche de 10h à 19h. À la Tour de Défense, 1 rue de la République.



Entrée libre et gratuite.

Expo 📅 Du 20/06 au 05/07

5 Reg'Arts : des influences multiples pour un projet commun

Du 20 juin au 5 juillet, cinq artistes se rassemblent pour une plongée au cœur des formes d'art.

Avec **5 Reg'Arts**, c'est un collectif éphémère d'artistes qui vous proposent de découvrir leurs univers, chacun avec ses facettes et ses techniques, pour donner à voir une complémentarité esthétique créant une « cohérence dans la variété », comme aime à la décrire Thierry Jamme, principal instigateur de ce rendez-vous éclectique.

Découvrez cette histoire d'art et d'amitié jusqu'au 5 juillet à la Tour de Défense.



📅 Du 20 juin au 5 juillet, du lundi au dimanche, de 10h à 19h. Vernissage le vendredi 19 juin à 18h30. Tour de Défense, 1 rue de la République. **Entrée libre et gratuite.**



Théâtre 📅 30/05



📅 **Samedi 30 mai**
20h30 aux Greniers du Roy.
Entrée libre, sans réservation.

Le rideau de Théâtre en Vill' s'ouvre sur *La Porte à côté !*

Samedi 30 mai aux Greniers du Roy, les acteurs de la troupe Les Respounchous revisitent la pièce de Fabrice Roger-Lacan pour un bon moment de rire.

Elle est psy, il est vendeur de yaourts. Ils sont **voisins de palier**, ils se détestent cordialement, et comme des millions de **célibataires** perdus dans la ville, ils explorent furtivement les sites de rencontre à la recherche de l'amour – quelqu'un qui serait juste aux antipodes de ce personnage infernal qui vit la porte à côté. Et lorsqu'enfin, par la magie des tests d'affinités, ils trouvent chacun l'âme sœur, ils ne résistent pas au malin plaisir de se l'annoncer. Histoire de s'affronter encore une fois... **Rebondissements**, joutes verbales savoureuses sont au programme de cette **soirée théâtre**.

À vos agendas

Les animations de mai et juin à la médiathèque



À l'approche de l'été, l'agenda de la médiathèque Léon Eeckhoutte est une nouvelle fois bien rempli ! N'hésitez pas à vous inscrire aux différents rendez-vous.



L'Heure des Petites Oreilles

C'est le rendez-vous lecture pour les tout-petits. Venez avec vos enfants, à partir de 3 ans, partager le plaisir d'écouter des histoires !

📅 **Quand ?** Samedi 2 mai, 6 juin et 4 juillet, 11h. **Dès 3 ans.**
Gratuit, entrée libre sans inscription



Atelier créatif de lavis japonais Sumi-e

Découvrez cet art traditionnel japonais qui consiste à **peindre** à l'encre noire et au pinceau et qui tend à représenter la **beauté** et l'émotion de la nature en peu de traits.

📅 **Quand ?** Samedi 30 mai, 14h30-16h30.
Public adulte-ado dès 12 ans.
Gratuit sur inscription



Atelier de découverte musicale pour les tout-petits

Pour préparer la fête de la musique, un atelier d'éveil musical offrira aux enfants de 12 mois à 4 ans un moment privilégié de découverte et de partage.

📅 **Quand ?** Samedi 20 juin, 10h30-11h30.
Gratuit sur inscription

Cinéma · Mai - juin

Vos séances de cinéma gratuit pour mai et juin

Rendez-vous aux Greniers du Roy pour découvrir des œuvres tout public et jeunesse. Comme chaque mois, vous retrouverez en mai et juin une sélection de **films récents**, proposée par la Mairie en partenariat avec Cinéfol 31. Les séances sont ouvertes à tous, sans réservation.

Sam. 09/05



18H

Sam. 09/05



21H

Dim. 10/05



15H

Sam. 06/06



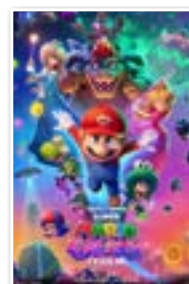
18H

Sam. 06/06



21H

Dim. 07/06



15H



Anniversaire 📅 09/05/2026

Participez à la grande fête de l'USVF !

Le 9 mai prochain, venez découvrir l'USVF et profiter d'une journée placée sous le signe du rugby, du partage et de l'intergénérationnel, ouverte à tous.

Alors que le club de rugby fronto-villemurien fête ses 10 ans d'existence, le 9 mai prochain, c'est l'occasion pour lui d'ouvrir ses portes dans une belle **journée festive**, ponctuée d'**animations sportives** et ludiques pour les **enfants** et les **familles**, mais aussi de temps sportifs comme les **Olympiades**. En fin d'après-midi, une **banda** animera le site avant une **soirée musicale** avec **restauration** sur place. Mesdames, si vous êtes intéressées par le **rugby féminin**, notez que le club tiendra une permanence spéciale pour recruter des joueuses et lancer une section féminine à partir de la saison prochaine. Enfin, pour permettre à tous les jeunes de 3 à 18 ans de s'initier au rugby, le club offre les licences jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Infos pratiques

📅 **Samedi 9 mai,**
à partir de 10h au stade
Vélodrome.

Entrée gratuite.



Automobile 📅 24/05/2026

2^e édition du printemps pour La Caserne

Dimanche 24 mai prochain, La Caserne (association Wheelmur) propose sa **Spring édition** sous la Halle Brusson. Ouverte à tous, cette journée rassemble voitures, démonstrations de **BMX** et bonne humeur.

📅 **Dimanche 24 mai**, de 10h à 18h.

Entrée gratuite. Buvette et food-trucks sur place.



Concert 📅 13/06/2026

C'est la fin d'année à l'école de musique

Le samedi 13 juin, l'école de musique de Villémur propose un **grand concert** de ses élèves sous la Halle Brusson. L'occasion de découvrir les talents villemuriens. Food-truck et buvette sur place pour une soirée familiale.

📅 **Samedi 13 juin**, à partir de 19h. Sous la
Halle Brusson. **Entrée libre et gratuite.**



Les associations créatives de Villémur exposent

En mai et juin, retrouvez les talents de nos associations. Ils s'exposent à la Tour de Défense et aux Bains-douches et vous proposent **peintures, sculptures et autres supports peints et réalisés par leurs soins**.

Soie et couleurs

📅 **Du 8 au 25 mai** aux Bains-Douches
(Stade vélodrome, av. Churchill).

Mer.-ven. : 15h-19h / Sam.-dim. et jours fériés :
10h-19h. **Vernissage le 8 mai à 19h.**

Entrée libre et gratuite.



L'atelier d'arts plastiques

📅 **Du 30 mai au 14 juin** à la Tour de Défense
Exposition de peintures et de sculptures.
Mer.-ven. : 15h-18h30 / Sam.-dim. : 10h-13h/15h-
18h30. **Vernissage le 29 mai à 19h** en présence
d'Hervé Dulac, invité d'honneur.

Entrée libre et gratuite.



expression municipale

Conformément à l'article L.2121-27-1, un espace de libre expression est réservé aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et sont rapportés ici dans leur version originale, telle que fournie par leurs auteurs, **sans altération ni censure**.

Expression de la Majorité

Chères Villemuriennes, chers Villemuriens,

Nous souhaitons, pour ce premier mot, vous remercier sincèrement pour la confiance et le soutien que vous nous avez accordés lors des dernières élections. Votre engagement à nos côtés nous touche et renforce notre motivation dans les responsabilités qui nous ont été confiées. Nous sommes également heureux d'avoir l'honneur d'assurer la présidence de la communauté de communes.

Depuis notre prise de fonction, nous prenons progressivement nos marques au sein de la mairie et de la communauté de communes. Cette période de transition nous permet de nous réapproprier les dossiers en cours, de rencontrer les acteurs locaux et de mieux cerner les enjeux de notre territoire.

Dans un souci de continuité et de respect du travail accompli, les décisions engagées par la précédente mandature seront poursuivies. Cela nous semble essentiel pour assurer la stabilité et valoriser l'implication des équipes municipales.

Parallèlement, nous avançons avec détermination sur les engagements pris devant vous. Les évolutions souhaitées se mettront en place progressivement, avec sérieux et engagement. Le travail est important, les défis nombreux, mais notre volonté reste intacte : construire ensemble, l'avenir de notre village.

Le Groupe Majoritaire

Groupes d'opposition

Pour la liste VILLEMUR 2026-2033

Chères Villemuriennes, chers Villemuriens,

Après deux mandats à votre service, je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous m'avez accordée au fil des années, ainsi que pour votre soutien lors de cette élection municipale. Ensemble, nous avons porté de beaux projets qui ont contribué au dynamisme et à l'avenir de notre commune. Je garderai de cet engagement des souvenirs précieux et une grande fierté du travail accompli. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous le meilleur pour l'avenir.

Toutes mes amitiés,
Jean-Marc Dumoulin

Pour la liste AGIR POUR VILLEMUR

Déjà dans l'action.

La nouvelle carte scolaire prévoit la fermeture, à la rentrée scolaire, de deux classes. Les parents d'élèves, les enseignants-es, les élus de la majorité et nous avons œuvré pour contrer ce projet injuste. Des courriers ont été envoyés au rectorat et nous nous y sommes rendus le 31 mars dernier pour soutenir nos écoles. Nous avons aussi interpellé la Région afin qu'elle intervienne. À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes nous ne connaissons pas la position du rectorat. Au-delà des conséquences pour nos enfants, c'est tout Villemur qui ferait les frais d'une décision purement arithmétique. À bientôt sur Villemur.

FÊTE de la MUSIQUE

DIM. 21 JUIN
dès 18h30 dans le centre de
VILLEMUR

Nouveau

SCÈNE
OUVERTE

ARTISTES À L'AFFICHE

MARIE PICHOUSTRE · MAD · BRICK A DRAC · OTCHO · CEMAF & LES
ATELIERS DE DEHLIA · ÉCOLE DE MUSIQUE DE VILLEMUR... ET VOUS ?



VILLEMUR-SUR-TARN

Tout le programme et les infos sur le site de la Mairie

